



BUDGËT PARTICIPATIF CITOYEN #3

Dossier de presse
10 mai 2022



Budget Participatif Citoyen des Landes

Conférence de presse 10 mai 2022

1.	Lieu	2
2.	DÉROULE	2
3.	Bilan DES BPC40 #1 et BPC40 #2	2
•	Avancement des projets lauréats du BPC40 #1	2
•	Retour sur le BPC40 #2	2
4.	Fiche projet témoignages	5
5.	Planning du BPC40#3 et rappel des principaux points du règlement	7
•	Journées portes ouvertes virtuelles	7
•	Dépôt des idées	7
•	Analyse des idées et accompagnement des porteurs d'idées	8
•	La campagne et le vote des projets	8
•	La détermination des candidats	8
•	La proclamation et la publication des résultats	9
•	La réalisation des projets lauréats	9
•	Qu'est-ce qu'un « projet jeune » ?	9
•	Qu'est-ce que la Commission citoyenne ?	9
6.	Contacts	10
•	Presse	10
•	Elus	10
•	Equipe du BPC40	10
•	Lauréats BPC40#1 et BPC40#2	10

1. LIEU

Ma maison bleue
226 avenue du Maréchal Foch
40000 Mont-de-Marsan

2. DEROULE

10h45 - Accueil
11h00 - Visite de la Maison Bleue, projet lauréat de la 1^{ère} édition du BPC40
11h30 - Conférence de presse
- Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental des Landes
- Témoignages de trois lauréats 2021
- Questions / réponses avec les journalistes
13h00 - Fin

3. BILAN DES BPC40 #1 ET BPC40 #2

• Avancement des projets lauréats du BPC40 #1

Votés par les citoyens en novembre 2019, puis approuvés par le Conseil départemental par délibération n° K 1 en date du 21 février 2020, les 33 projets lauréats de la 1^{ère} édition du BPC40 sont majoritairement réalisés ou en cours de réalisation (27 sur 33).

Concernant les projets restants à financer :

- les conventions sont signées pour 4 d'entre eux et les paiements devraient être finalisés au cours de l'année 2022 ou début 2023.
- des obstacles techniques et/ou financiers restent à lever pour 2 projets.

• Retour sur le BPC40 #2

Du 6 avril au 30 juin 2021 s'est déroulée la phase de dépôt d'idées.

550 idées ont été déposées par les citoyens, 280 d'entre elles, conformes au règlement et recevables sur les plans administratif et financier, ont été intégrées au catalogue des projets soumis au vote citoyen, dont 49 projets jeunes.

La phase de vote s'est déroulée du 2 au 30 novembre 2021, qui a rassemblé 42 360 votants, dont 26 062 personnes par voie électronique et 16 298 par papier.

Le 15 décembre 2021, le résultat du dépouillement des votes a été révélé aux porteurs de projets. 54 projets ont été retenus, parmi lesquels figurent 17 projets jeunes.

La mise en œuvre des projets lauréats a démarré. Cela passe par un conventionnement pour chaque projet élu, à conclure entre le Département et le porteur de projet, voire le maître d'ouvrage si celui-ci est différent du porteur. Les premières conventions ont été signées début mai 2022 et devraient se poursuivre tout au long de l'année 2022.

Liste des projets lauréats du BPC40#2

CANTON	LOCALISATION	PROJET	PROJET JEUNE	NOM PORTEUR IDEE	MONTANT PROJET
Adour Armagnac	ARTHEZ-D'ARMAGNAC	Le gascon dans l'espace public		GASCON LANAS	10 000 €
Adour Armagnac	BORDERES-ET-LAMENSANS	Plantation écocitoyenne d'une haie bocagère et micro-forêt		ASSOCIATION FORÊTS	1 900 €
Adour Armagnac	CASTANDET	Aménager des ateliers de formation pour ados déscolarisés		L'ESCALE	44 600 €
Adour Armagnac	GRENADE-SUR-L'ADOUR	Un skatepark à Grenade-sur-l'Adour	Oui	CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES	52 500 €
Chalosse Tursan	HAUT-MAUCO	Créer un abri pour jeux traditionnels		AMICALE DE SAINT-MEDARD	47 000 €
Chalosse Tursan	HAUT-MAUCO	Rénover le pumptrack de Haut-Mauco	Oui	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	14 600 €
Chalosse Tursan	MONTSOUÉ	Un espace sportif et convivial pour les jeunes de Montsoué	Oui	LES JEUNES DE MONTSOUÉ	57 520 €
Côte d'Argent	BIAS	Des échasses et des costumes pour faire vivre les traditions		LOUS LANDEUS DES FORGES	15 000 €
Côte d'Argent	LINXE	Une patinoire écologique pour le Marensin		SECTION FÊTE DU RACING CLUB LINXOIS	42 600 €
Côte d'Argent	MIMIZAN	Explorer le courant de Mimizan avec les enfants		LA PALM MIMIZAN « CLUB DE PLONGÉE »	11 756 €
Côte d'Argent	MIMIZAN	Du padel au tennis club	Oui	TENNIS CLUB MIMIZAN	15 000 €
Coteau de Chalosse	AMOU	De l'éclairage pour les courts de tennis		TENNIS AMOUEA	14 000 €
Coteau de Chalosse	CLERMONT	Du matériel pour l'accueil de jeunes autistes		LES HEROS BLEU	6 300 €
Coteau de Chalosse	MONTFORT-EN-CHALOSSE	Un skatepark à Montfort pour réunir les jeunes	Oui	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	68 000 €
Dax-1	SAINT-PAUL-LES-DAX	Végétaliser le collège Danielle Mitterrand	Oui	LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DANIELLE MITTERRAND	10 500 €
Dax-1	SAINT-PAUL-LES-DAX	Du matériel de puériculture pour des mères en difficulté		LA MAISONADA	6 300 €
Dax-1	SAINT-PAUL-LES-DAX	Colosse aux pieds d'argile : renforcer notre présence	Oui	COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE	21 000 €
Dax-1	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Un Jardin'Âges pour favoriser l'intergénérationnel		ADGESSA OEUVRE DU BERCEAU	14 580 €
Dax-2	DAX	Du matériel de scène pour accompagner les artistes locaux		ASSOCIATION LATITUDE PRODUCTIONS	4 931 €
Dax-2	DAX	Un minibus pour lutter contre l'isolement		APF FRANCE HANDICAP	62 000 €
Dax-2	HEUGAS	Un terrain multisports en accès libre	Oui	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	65 000 €
Grands Lacs	BISCARROSSE	Du matériel de sauvetage côtier		BISCARROSSE OLYMPIQUE SAUVETAGE SECOURISME	21 150 €
Grands Lacs	LUE	Créer une aire de loisirs	Oui	LES ENFANTS DE L'ÉCOLE (TAP)	34 840 €
Grands Lacs	MOUSTEY	Donner une deuxième vie à nos objets et matériaux		2A4R	15 000 €
Haute Lande Armagnac	BROCAS	Un jardin partagé à Brocas-les-Forges		LES AINES D'ALBRET	1 800 €
Haute Lande Armagnac	CANENX-ET-REAUT	Une tente de réception « Maison des Schtroumpfs »		COMITÉ DES FÊTES	3 650 €
Haute Lande Armagnac	GABARRET	Notre cour de récréation de demain	Oui	LES ECOLIERS DE LA GABARDANNE	15 000 €
Haute Lande Armagnac	LABASTIDE-D'ARMAGNAC	Un minibus pour les personnes à mobilité réduite		LES RÉSIDENTS EHPAD LABASTIDE D'ARMAGNAC	53 000 €
Haute Lande Armagnac	LABOUHEYRE	Un padel et un espace détente à Labouheyre		JEUNESSE SPORTIVE LABOUHEYRE TENNIS	65 500 €
Haute Lande Armagnac	LABOUHEYRE	Un parcours de santé au Parc de Peyre		COLLECTIF CITOYEN CITTASLOW	57 000 €
Haute Lande Armagnac	LABRIT	Du matériel de captation vidéo pour les événements landais		FORUM DE LA JEUNESSE LANDAISE	14 000 €
Marensin Sud	MAGESCQ	Un pumptrack pour les jeunes à Magescq	Oui	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	70 000 €
Marensin Sud	SOUSTONS	Venir à l'école de rugby en minibus, la sécurité en plus		ÉCOLE DE RUGBY DE SOUSTONS	65 000 €

CANTON	LOCALISATION	PROJET	PROJET JEUNE	NOM PORTEUR IDEE	MONTANT PROJET
Mont-de-Marsan-1	LUCBARDEZ-ET-BARGUES	Un fronton pour jouer et se retrouver	Oui	NAHIA ET XIMUN	50 000 €
Mont-de-Marsan-1	POUYDESSSEAUX	Pour un meilleur accueil au centre de soins Alca Torda		LES BENEVOLES D'ALCA TORDA	25 400 €
Mont-de-Marsan-2	BRETAGNE-DE-MARSAN	Aménager un site d'observation des abeilles		J'M LES ABEILLES	7 900 €
Mont-de-Marsan-2	CAMPAGNE	Un terrain multisports intergénérationnel à Campagne		COLLECTIF DE CITOYENS	68 000 €
Mont-de-Marsan-2	MONT-DE-MARSAN	Un nouveau revêtement pour les terrains de padel		STADE MONTOIS TENNIS PADEL	15 000 €
Mont-de-Marsan-2	MONT-DE-MARSAN	Végétaliser le parking en face du lycée Despiau	Oui	L'ASSOCIATION DES BTS DE DESPIAU	3 000 €
Mont-de-Marsan-2	SAINT-PIERRE-DU-MONT	Un espace d'échanges dans un coin de verdure	Oui	ENFANTS DE L'ÉCOLE FRÉDÉRIC MISTRAL	5 600 €
Orthe et Arrigans	BELUS	Le POPtrack : un parcours de bosses accessibles à tous !	Oui	LES J2B (JEUNES DE BÉLUS)	85 000 €
Orthe et Arrigans	MIMBASTE	Un atelier de réparation et de valorisation des objets délaissés		ASSOCIATION GRAINES DE PARTAGE	12 940 €
Orthe et Arrigans	PEYREHORADE	Travailler en s'amusant et voyager avec le Bike Labyrinth		EHPAD DOMAINE NAUTON TRUQUEZ	28 200 €
Orthe et Arrigans	PORT-DE-LANNE	Sécuriser la pratique de la pelote basque		FRONTON PORT DE LANNAIS	10 000 €
Pays morcénais tarusate	LESPERON	Des panneaux amovibles pour la CTC Basket Côte Atlantique		BASKET CÔTE ATLANTIQUE	9 300 €
Pays morcénais tarusate	MORCENX-LA-NOUVELLE	Un pumptrack pour tous à Morcenx-la-Nouvelle	Oui	MORCENX PUMP	100 000 €
Pays morcénais tarusate	PONTONX-SUR-L'ADOUR	Un abri pour distribuer l'aide alimentaire aux plus démunis		RESTOS DU CŒUR	6 267 €
Pays morcénais tarusate	TARTAS	Un jukebox pour les résidents de l'EHPAD de Tartas		LES RÉSIDENTS EHPAD GÉRARD MINVIELLE	6 150 €
Pays morcénais tarusate	YGOS-SAINT-SATURNIN	Créer une zone de pique-nique et de jeux		ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES	5 600 €
Pays Tyrossais	LABENNE	Un vélo adapté pour le public âgé dépendant		Léa PUYO	12 800 €
Pays Tyrossais	LABENNE	Notre coin mangas au CDI	Oui	LES ÉLÈVES DE CINQUIÈME DU CLUB CDI	6 600 €
Pays Tyrossais	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	Aménagement du futur club house au cœur du pôle rugby		ÉCOLE DE RUGBY DU PAYS TYROSSAIS	28 000 €
Pays Tyrossais	SAUBION	Pérenniser l'événement « la Nuit du Handicap » à Saubion		LA NUIT DU HANDICAP	11 348 €
Seignanx	SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX	Installer une recyclerie dans le sud des Landes		BAB LA RECYCLE'RIT	23 312 €

4. FICHE PROJET TEMOIGNAGES

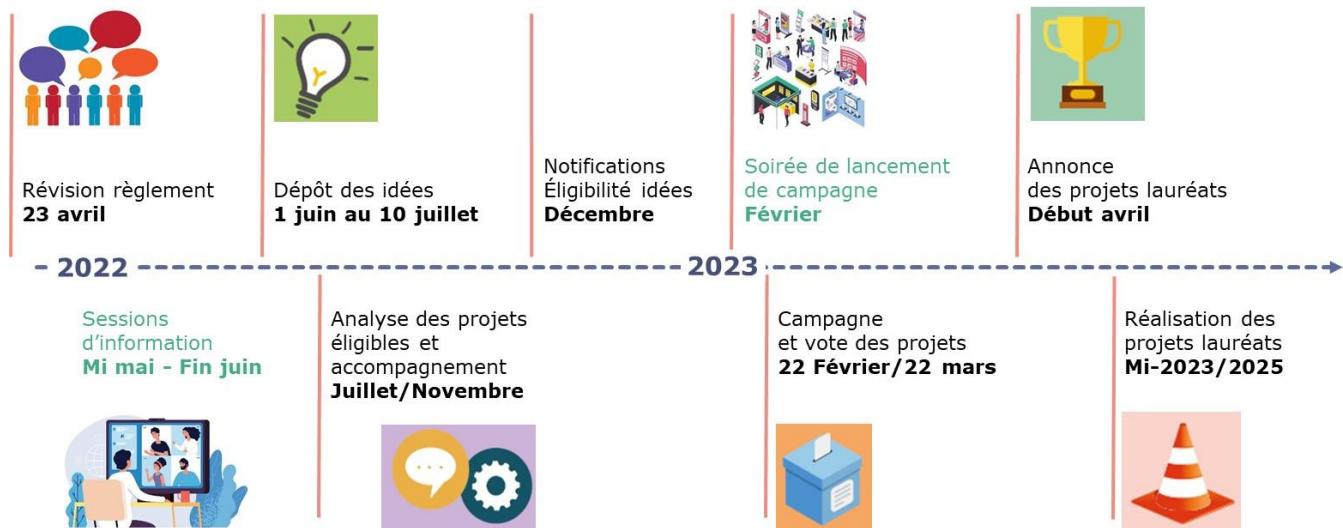
Edition	BPC40 #2
Thématique	Education et jeunesse
Canton	Canton Dax-1
Commune	SAINT-PAUL-LES-DAX
Projet jeune	OUI
Porteur idée	LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DANIELLE MITTERRAND
Titre	Végétaliser le collège Danielle Mitterrand
Descriptif	<p>Après 10 ans de fonctionnement, les élèves du collège Danielle Mitterrand souhaitent végétaliser les parties communes de leur établissement, pour « plus de nature et de biodiversité, moins de béton » ! Un groupe d'élèves motivés (écodélégués, conseil de vie collégienne), soutenus par leurs enseignants, s'est constitué pour œuvrer au verdissement de leur cadre de vie. Ce projet ambitieux contribuera au plaisir de venir, de vivre dans cet espace commun et sera pleinement associé à la future labellisation de l'établissement en « éco-collège ». Il reflète nos préoccupations actuelles en visant, en complément d'autres actions, à réduire notre impact sur le changement climatique et favoriser la biodiversité. Ce projet nécessite l'achat coûteux, pour un collège, d'arbres et d'arbustes, de pots de grande taille pour les arbres (pour la cour principale), d'une serre maraîchère, de carrés potagers hauts (pour la création d'un espace potager partagé), ainsi que d'un hôtel à insectes.</p>
Montant de l'idée	10 500 €
Avancement	En cours de conventionnement

Edition	BPC40 #2
Thématique	Environnement et cadre de vie
Canton	Grands Lacs
Commune	MOUSTEY
Projet jeune	NON
Porteur idée	2A4R (associations Bathestia et Alteco)
Titre	Donner une deuxième vie à nos objets et matériaux
Descriptif	<p>Nos deux associations, AltEco (ressourcerie généraliste) et Bathestia (recyclerie des matériaux du bâtiment) s'inscrivent dans l'économie sociale, solidaire et circulaire et s'associent sous le nom de 2A4R pour ce projet. Nous voulons créer des ateliers partagés ouverts à tous où nous pourrons associer les ressources de nos deux associations. Au travers de ces ateliers créant du lien social, nous voulons sensibiliser chacun à la réduction des déchets qui influent sur l'épuisement des ressources et sur le réchauffement climatique. Grâce à l'achat de machines professionnelles, à partir d'objets délaissés et matériaux sauvés de la benne, chaque personne pourra donner libre cours à sa créativité. Nous serons là pour donner des conseils et partager nos compétences.</p>
Montant de l'idée	15 000 €
Avancement	En cours de conventionnement

Edition	BPC40 #2
Thématique	Sports et loisirs
Canton	Mont-de-Marsan-1
Commune	LUCBARDEZ-ET-BARGUES
Projet jeune	OUI
Porteur idée	NAHIA ET XIMUN
Titre	Un fronton pour jouer et se retrouver
Descriptif	<p>Le projet d'un fronton à Lucbardez, commune rurale, a pour objectif de créer un lieu de rencontre et de partage intergénérationnel au cœur du village. Cet espace sera ouvert à tous, habitants de la commune, des communes voisines, ou personnes de passage, et ce quel que soit l'âge. L'idée est de proposer un lieu permettant la pratique de la pelote ou de toute autre activité sportive ou ludique (jeux de raquette divers, trottinette, roller, skate, tennis, etc.) et permettant de proposer des animations au cœur du village (tournois, animations dans le cadre des fêtes patronales, etc.). Initié par deux enfants de la commune, ce projet est porté comme un lieu de partage, d'échanges et de rencontre ouvert et accessible à tous permettant de faire vivre le village et de favoriser les moments de rencontres et de convivialités entre les uns et les autres.</p>
Montant de l'idée	50 000 €
Avancement	En cours de conventionnement

Edition	BPC40 #1
Thématique	Solidarités et inclusion
Canton	Mont-de-Marsan-2
Commune	MONT-DE-MARSAN
Projet jeune	NON
Porteur idée	ASSOCIATION LE CHANT DE L'HERBE
Titre	Ma maison bleue, un lieu de répit
Descriptif	<p>Il s'agit de créer Ma Maison Bleue, un lieu de répit destiné aux parents et aidants d'enfants avec handicap (autisme et toute forme de handicap) et leur(s) enfant(s), pour que ces premiers puissent se reposer, se détendre, pendant que leurs enfants sont pris en charge par d'autres parents. A terme, des professionnels pourront intervenir dans Ma Maison Bleue pour une prise en charge thérapeutique ou de l'aide aux devoirs. Ma Maison Bleue est située à proximité du centre-ville, pour être facile d'accès, intégrée dans un environnement qui favorise l'insertion : présence de commerçants, de vie sociale et professionnelle, ambiance de quartier (à proximité de la médiathèque). Pour que ce projet puisse se réaliser, il est nécessaire de pouvoir acquérir du matériel et du mobilier adaptés afin de pouvoir travailler sur les sens avec ces enfants.</p>
Montant de l'idée	50 000 €
Avancement	Réalisé

5. PLANNING DU BPC40#3 ET RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DU REGLEMENT



• Journées portes ouvertes virtuelles

• Dépôt des idées

Après la révision du règlement par la Commission citoyenne le 23 avril, la phase de dépôt des idées est prévue **du 1^{er} juin au 10 juillet 2022**. **Peuvent déposer une idée :**

- Une personne seule ou en groupe
- Une association seule ou un collectif d'associations
- Sans condition de nationalité ou de résidence
- A partir de l'âge de 7 ans (avec un référent majeur pour les mineurs).

Pour être recevable, une idée doit répondre aux critères suivants :

- Etre localisée dans une commune des Landes ;
- Avoir une portée collective ;
- Concerner des dépenses d'investissement (travaux et achats de matériel) ;
- Entrer dans les champs d'actions du Département : solidarités (social, personnes âgées, handicap, enfance), éducation, jeunesse, sport, environnement, cadre de vie, tourisme et loisirs, culture et patrimoine, numérique et développement local, agriculture et forêt, développement durable, sécurité routière, etc. ;
- Ne pas être en cours de réalisation ;
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire ;
- Ne pas générer de conflit d'intérêt¹ et de profit financier pour le porteur d'idée et/ou ses proches ;
- Ne pas générer de frais de fonctionnement excessifs ;
- Le montant maximal d'une idée est de 100 000 € (toutes dépenses confondues). Ce montant est abaissé à 50 000 € pour les « Projets jeunes ».

Il est possible de déposer une idée :

- sur internet : budgetparticipatif.landes.fr ;
- par mail : bpc40@landes.fr ;

- dans les urnes : en mairie, dans les sièges des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), au Département des Landes (siège et antenne), dans les Maisons de la Solidarité, ainsi que dans les EHPAD qui se sont portés volontaires pour accueillir une urne (à l'attention des résidents et de leurs visiteurs et des personnels des EHPAD) ;
- par courrier adressé au Conseil départemental (cachet de La Poste faisant foi).

- **Analyse des idées et accompagnement des porteurs d'idées**

La phase d'analyse des idées est prévue de la clôture du dépôt des idées à la fin de l'année 2022.

Durant cette phase, les services du Conseil départemental **analysent les idées** pour déterminer leur recevabilité au regard du règlement et leur faisabilité technique, juridique et financière. En aucun cas, les services ne jugent l'opportunité des idées. Les services du Département accompagnent autant que possible les porteurs d'idées afin de permettre la transformation de leur idée en projet **réalisable**.

- **La campagne et le vote des projets**

La phase de vote se déroulera du 22 février au 22 mars 2023. Le vote est ouvert à partir de l'âge de 7 ans (avec un référent majeur pour les mineurs) sans condition de nationalité ou de résidence. Afin de mieux sécuriser la procédure de vote, le Département des Landes a fait le choix de supprimer le vote papier dans les urnes. Pour voter, rendez-vous sur le site Internet du Budget Participatif Citoyen des Landes : <https://budgetparticipatif.landes.fr/>. Donner à tous la possibilité de participer au BPC40 est une volonté forte du Département des Landes. Conscient des difficultés d'accès d'une partie de la population au numérique, des actions d'accompagnement au vote numérique seront menées tout au long de la période de vote dans tout le territoire.

La campagne est menée par chaque porteur de projet, avec ses moyens propres et sous sa responsabilité. La communication des porteurs de projets devra être **loyale, bienveillante et respectueuse**. La promotion d'un projet sous la forme de gratification et/ou rétribution est prohibée. Tout manquement à ces principes entraînera de fait entraînera la saisie de la Commission citoyenne qui pourra décider du sort du projet, notamment de son retrait.

Tout vote suspect sera porté à la connaissance de la Commission citoyenne et soumis à son appréciation. Cette dernière tranchera sur la recevabilité des votes en question et se réserve le droit de les annuler, voire de disqualifier le ou les porteurs concernés.

- **La détermination des candidats**

- 1 seul projet lauréat est retenu par porteur,
- Un porteur de projets ne peut pas être lauréat du BPC40 trois éditions consécutives².

La sélection est effectuée dans cet ordre :

1. Pour garantir l'équité territoriale, au moins 2 projets lauréats par canton sont retenus³,

² Durant cette période, le porteur lauréat peut, s'il le souhaite, continuer de déposer des idées, par exemple pour promouvoir son idée auprès de la population, sans toutefois être retenu comme lauréat. Une mention « lauréat #n° de l'édition » sera apposé sur son idée dans le catalogue.

³ Sous réserve de projets éligibles. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs cantons n'obtiendraient pas de projet lauréat sur son propre territoire, le 1er projet situé sur chaque canton non doté serait alors repêché au détriment des derniers projets lauréats retenus dans le classement général. Il en est de même dans l'hypothèse où un ou plusieurs cantons n'obtiendraient pas de projet lauréat « jeune » sur son propre territoire, le 1er projet « jeune » situé sur chaque canton non doté serait alors repêché au détriment des derniers projets lauréats retenus dans le classement général.

dont un « projet jeune ».

2. Au moins 10% du montant global du Budget Participatif Citoyen des Landes est réservée aux « projets jeunes », soit au minimum 150 000€,
3. Le nombre de projets « exceptionnels » d'un montant compris entre 70 000 € et 100 000 € est limité à 3.
4. Pour garantir un nombre minimal de « petits » projets, au moins 20 projets d'un montant égal ou inférieur à 15 000 € sont retenus,
5. Les autres projets sont retenus en fonction de leur rang de vote jusqu'à épuisement de l'enveloppe.

• **La proclamation et la publication des résultats**

Les résultats seront publiés à l'issue de la soirée de proclamation des résultats prévue début avril 2023 sur le site Internet du BPC40 et sont notifiés à chacun des porteurs éligibles par mail.

• **La réalisation des projets lauréats**

Chaque projet retenu fait l'objet d'une convention entre le porteur du projet, le Département et lorsque le porteur est une personne physique, une personne morale susceptible de porter son projet (par exemple une association). Chaque projet est unique et nécessite des modalités et des délais de mise en œuvre spécifiques. Les projets lauréats font l'objet, si nécessaire, d'études approfondies et de procédures (exemple : un permis de construire, une autorisation de l'architecte des Bâtiments de France, un accord de copropriété, autorisations environnementales, etc.). **La réalisation des projets lauréats de cette 3^{ème} édition est prévue dans les deux ans suivant leur approbation par l'Assemblée départementale.**

• **Qu'est-ce qu'un « projet jeune » ?**

Un «projet jeune » est un projet dont l'âge du porteur (ou des porteurs) est compris entre 7 et 17 ans (au moment du dépôt). Un référent majeur (parent, animateur, professeur, etc.) est obligatoire. Une enveloppe d'au moins 10% du montant global du Budget Participatif Citoyen des Landes, soit au minimum 150 000 €, est réservée aux « projets jeunes ». Un « projet jeune » lauréat est désigné par canton (sous réserve qu'il y ait bien un projet jeune retenu au catalogue dans le canton).

Une commission dédiée « Projets jeunes » s'assure :

- que le jeune (ou le groupe de jeunes) est partie prenante de l'idée déposée,
- qu'il participe de manière effective à toutes les étapes du Budget Participatif Citoyen des Landes (campagne, vote, réalisation le cas échéant),
- que le référent accompagne le jeune (ou le groupe de jeunes) tout au long du processus, dans une démarche d'apprentissage à la citoyenneté.

• **Qu'est-ce que la Commission citoyenne ?**

Une Commission citoyenne avait été instituée lors de la 1^{ère} édition du BPC40. Renouvelée partiellement en avril 2022, les nouveaux candidats ont été sélectionnés selon des critères de motivation, de parité femme-homme, d'équilibre géographique et d'âge. Elle est composée de 30 membres, dont 2 personnalités qualifiées et 4 élus (dont 2 suppléants non comptabilisés), habitant dans les Landes et 8 jeunes de 7 à 20 ans. La durée minimale du mandat de ses membres est d'un an (sans limite de durée). Garante de la transparence du dispositif, la Commission citoyenne est consultée pour toutes les phases du Budget Participatif Citoyen : dépôt d'idées, analyse des idées, campagne et vote, arbitrages des votes litigieux, mise en œuvre des projets lauréats et évaluation. Elle est également ambassadrice du dispositif et joue un rôle de sensibilisation et d'éveil à la citoyenneté pour tout public.

6. CONTACTS

- **Presse**

- Mathilde Charon-Burnel, 06 72 56 12 82 / presse@landes.fr

- **Elus**

- M. Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes
- Mme Sylvie Bergeroo, conseillère départementale

- **Equipe du BPC40**

- par mail à bpc40@landes.fr
- par téléphone : 05 58 05 40 26
- Tous les rendez-vous et notamment les sessions d'information organisées par l'équipe du BPC40 sur le site Internet du BPC40 : <https://budgetparticipatif.landes.fr/>

- **Lauréats BPC40#1 et BPC40#2**

Ma maison Bleue (Mont-de-Marsan)

Mme Eugénie Larrivière, association Le chant de l'herbe
<http://www.mamaisonbleue.fr/>
lechantdelherbe@yahoo.com
06 70 38 57 44

PROJET « JEUNES » Végétalisation du collège Danièle Mitterrand (Saint-Paul-lès-Dax)

M. Sylvain Tardy (professeur de SVT et référent du groupe d'élèves)
sylvain-tardy@ac-bordeaux.fr
06 86 21 03 53
Les élèves Eliot et Paul ainsi que Christelle Lalanne, professeur de Français

Donner une deuxième vie à nos objets et matériaux (Moustey)

Mme Nadine Jossiez, association Bathestia
nadine.bathestia@gmail.com
06 78 59 51 30
Mme Karine Lecuona, association Alteco
06 83 96 11 57

PROJET « JEUNES » Un fronton pour jouer et se retrouver (Lucbardez-et-Bargues)

Mme Laure Etchegaray et son fils Ximun
etchegaray.laure40090@gmail.com
06 26 06 83 51